



# **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

# DELIBERATION N°90-CC/2014/CCDS PORTANT SUR LA MISE A DISPOSITION DE L'ASSIETTE FONCIERE DES DECHARGES REHABILITEES SUR LES COMMUNES D'IRACOUBO, SINNAMARY ET KOUROU

# Séance du 18 novembre 2014

L'an deux mil quatorze et le dix-huit novembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de délibérations de la Ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET.

#### Conseillers communautaires présents :

François RINGUET, Didier BRIOLIN, Stéphane ANTOINETTE, Emilie VENTURA-CLET, Vanessa BOIS-BLANC, France CLET-COURAT, Gilles DUFAIL, Enrico WILLIAM, Sylvio BOCAGE, Edgard CHOCHO, Françoise FREDOC, Eddy GABRIEL, Yamilé GUILLY, Marie JEAN-BAPTISTE, Wansy JEAN-FORT, Jacquy PIERRE-MARIE, Justine SAIBOU, Céline ZULEMARO.

# Absents excusés ayant donné procuration :

Anne SAUNIER au Président

Cornélie SELLALI-BOIS BLANC à Justine SAÏBOU

<u>Absents excusés</u>: Christian PITTA, Denis BURLOT, Pierre HO-WEN-SZE, Myriam MARIN, Isabelle NIVEAU, Annie ROBINSON

<u>Absents non excusés</u>: Jean-Etienne ANTOINETTE, Claudine CAILLOT, Jean-Claude HORTH, René-Serge HORTH, Line LETARD, Annick LEVEILLE, Jean-Claude MADELEINE, Daniel MANGAL, Jean-Marie TORVIC.

A été nommé Secrétaire de séance Madame Françoise FREDOC.

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'environnement ;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu l'avis du Bureau en date du 13 octobre 2014 ;

VU le rapport de présentation ;

Après en avoir délibéré ;

ARTICLE 1er:

**DONNE ACTE** à Monsieur le Président de son rapport.

ARTICLE 2:

APPROUVE le principe de la mise à disposition gratuite de l'assiette foncière des décharges

réhabilitées sur les communes d'Iracoubo, Sinnamary et Kourou.

**ARTICLE 3:** 

AUTORISE le Président à signer tous les documents y afférant.

Vote:

Nombre de conseillers en exercice : 35 Nombre de conseillers présents : 18

-Pour: 20 dont 2 procurations

-Contre: 0
-Abstention(s):

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique le 18 novembre 2014 Pour extrait et certifié conforme

Le Président

François RINGUET